DLP 17-5-84364070

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43

ABONNEMENT ANNUEL

EDITION A ou B : 95 F

EDITION A + B : 160 F

BULLETIN N° 10 du 10 Mai 1984

EDITION GRANDES CULTURES

Envoi n° 8

CEREALES

La **situation actuelle est saine** et les faibles précipitations de ces derniers jours ne l'ont pratiquement pas modifiée.

Le **temps froid et sec avec gelées nocturnes** est peu favorable à une bonne efficacité des produits fongicides. Pour toute intervention, il faudra attendre le retour d'une période plus "poussante".

ORGES D'HIVER et ESCOURGEONS

Le **stade d'intervention régulateur de croissance** est dépassé dans les situations les plus précoces. Les raccourcisseurs seraient à appliquer, de préférence, par temps poussant et absence de gelées nocturnes. Les **risques de verse sont, cette année, assez limités** (escourgeons de taille réduite, cultures assez claires). Toutefois, il faudra rester prudent pour les cultures **ayant** reçu de fortes fumures azotées.

La Rhynchosporiose est bloquée par la sécheresse et, sauf changement important sur le plan climatique, elle est peu susceptible de redémarrer.

L'Helminthosporiose est présente **mais bloquée** par les températures basses. Cette maladie n'est à craindre **qu'en zone de craie** où, les années passées, nous ont montré qu'elle pouvait avoir un développement rapide à partir du 15-20 mai.

En ce qui concerne la conduite à tenir :

- *dans la plupart des zones, sur les parcelles qui ont déjà reçu une protection, il n'est pas utile de réintervenir dans l'immédiat.*
- *pour la zone craie, la deuxième intervention est un élément très important de la protection. Mais actuellement, elle peut être différée sans grand risque. Il faut toutefois rester très prudent pour les parcelles où la première protection remonte à 3 semaines environ.*

BLES D'HIVER

Des dessèchements, parfois sérieux, sont observés sur les pointes des feuilles. La sécheresse qui persiste malgré les faibles précipitations de ces derniers jours, et les fortes variations de température, sont à l'origine de ces nécroses.

Le Piétin-verse est toujours peu fréquent. La Septoriose n'est présente que sur feuilles basses et l'oïdium est bloqué par le froid.

La protection à réaliser est dépendante de la date de semis, des interventions déjà mises en place et de l'état de la culture :

- *blés à haut potentiel semés avant le 20 octobre. Intervenez rapidement sur les parcelles qui n'ont reçu aucune protection. Dans le cas contraire, refaites le point*

P.1.84

vers le 20 mai. Si la situation sanitaire continue à évoluer favorablement, attendre l'épiaison.

- *blés à bon potentiel ou parcelles semées après le 20 octobre, attendre le stade 2ème noeud pour intervenir s'il y a présence de Septoriose sur feuilles basses ou d'Oïdium. Seuls des produits, peu coûteux, ont des chances d'être rentabilisés.*

- *blés à potentiel plus limité ou ayant souffert de la sécheresse, n'envisagez aucune protection.*

COLZA

Sclérotinia :

Le stade d'intervention est atteint (début défloraison).

Le traitement est à effectuer dans les tous prochains jours dans les parcelles à risque.

Nous vous rappelons que les parcelles concernées par ce parasite sont en nombre limité :

- secteur de Châlons sur Marne-La Veuve, dans la Marne.
- secteur de Maizières la Grande Paroisse, de Magny-Fouchard, dans l'Aube.

Charançons des siliques :

Les captures de charançons des siliques sont irrégulières (temps froid, parcelles plus ou moins isolées).

Intervenez si le dernier traitement remonte à une dizaine de jours et si le seuil d'un charançon par hampe florale est atteint.

BETTERAVE

Attention aux désherbages par temps froid et gelées nocturnes. Il est préférable de retarder les interventions de quelques jours.

REPONDEUR AVERTISSEMENTS (26) 87.40.78

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. BOUCHET
Commission Paritaire de Presse N 529 AD